



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ALLIER

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°03-2016-027

PUBLIÉ LE 21 SEPTEMBRE 2016

# Sommaire

## **03\_DDT\_Direction Départementale des Territoires de l'Allier**

03-2016-09-20-001 - Arrêté n°2550/2016 du 20 septembre 2016 conférant subdélégation de signature du directeur départemental des territoires (3 pages) Page 3

03-2016-09-20-002 - Arrêté n°2551/2016 du 20 septembre 2016 conférant subdélégation de signature du directeur départemental des territoires pour l'ordonnancement secondaire (2 pages) Page 7

03\_DDT\_Direction Départementale des Territoires de  
l'Allier

03-2016-09-20-001

Arrêté n°2550/2016 du 20 septembre 2016 conférant  
subdélégation de signature du  
directeur départemental des territoires

## DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Extrait de l'arrêté n°2550/2016 du 20 septembre 2016 conférant subdélégation de signature du directeur départemental des territoires

### **ARTICLE 1**

En cas d'absence ou d'empêchement, M. Sébastien FERRA, directeur départemental des territoires de l'Allier, donne subdélégation de signature des délégations qui lui sont conférées par la section 1 de l'arrêté de délégation générale de signature susvisé à M. Fabrice PAYA, directeur départemental adjoint des territoires de l'Allier.

### **ARTICLE 2**

Le directeur départemental des territoires donne subdélégation de signature aux chefs de service et à leurs adjoints désignés dans le cadre de leurs attributions respectives.

<b>Prénom NOM</b>	<b>Fonctions</b>	<b>Références des subdélégations</b> (chapitres, paragraphes, articles)
Florence DUFOUR	Chef du Secrétariat des Affaires Générales	I A4 à I A14, I A17 I B2 I C1 – I C2
Nicolas SALVATORI	Adjoint au chef du Secrétariat des Affaires Générales	I A7 à I A13, I A17 I B2 I C1 – I C2
Delphine PICARD	Chef du service économie agricole et développement rural	I A6 XVII à XXVI
Virginie CHAMPOMIER	Adjointe au chef du service économie agricole et développement rural	I A6 XVII à XXVI
Francis PRUVOT	Chef du service environnement	I A6 III A1 à III A3 – III C 1 IX à XVI
Géraldine CHARLAT-SPONY	Adjointe au chef du service environnement	I A6 III A1 à III A3 – III C 1 IX à XVI
Lionel BENCHETRIT	Chef du service aménagement et urbanisme durable des territoires	I A6 II B 1 - II B3 - II C V - VII
Sandrine MASQUELET	Adjointe au chef du service aménagement et urbanisme durable des territoires	I A6 II B 1 - II B3 - II C V - VII
Norbert COFFY	Chef du service logement construction durable	I A6 IV

<b>Prénom NOM</b>	<b>Fonctions</b>	<b>Références des subdélégations</b> (chapitres, paragraphes, articles)
Dominique BOFFETY	Adjoint au chef du service logement construction durable	I A6 IV
Jean-Claude CHAMPOMIER	Chef du service mission transversale observatoire des territoires	I A6 VIII
Martine METENIER	Adjointe au chef du service mission transversale observatoire des territoires	I A6 VIII

### ARTICLE 3

Le directeur départemental des territoires donne subdélégation de signature aux chefs de bureau et responsables suivant la liste et les domaines indiqués ci-après :

<b>Prénom NOM</b>	<b>Fonctions</b>	<b>Références des subdélégations</b> (chapitres, paragraphes, articles)
Agnès LURAUULT	Chef du bureau ADS	V
Laurence MAGNIER	Responsable du centre instructeur ADS	V
Éliane GARNON	Responsable du centre fiscalité	V
Bernard MOULIN jusqu'au 30 septembre 2016	Chef du bureau transports et déplacements par intérim	II B3
Ophélie GUYARD à compter du 1 <sup>er</sup> octobre 2016	Chef du bureau transports et déplacements	II B3

### ARTICLE 4

Le directeur départemental des territoires donne subdélégation de signature aux adjoints ou assimilés désignés suivant la liste et les domaines indiqués ci-après :

<b>Prénom NOM</b>	<b>Fonctions</b>	<b>Références des subdélégations</b> (chapitres, paragraphes, articles)
Brigitte THEALLIER	Adjointe à la responsable du centre instructeur ADS	V A1, V B1, V B2, V B3

## ARTICLE 5

Le directeur départemental des territoires donne subdélégation de signature aux agents chargés de l'instruction en urbanisme suivant la liste et les domaines indiqués ci-dessous :

<b>Prénom NOM</b>	<b>Fonctions</b>	<b>Références des subdélégations (chapitres, paragraphes, articles)</b>
Maryline BERNARD	Instructeur ADS	V A1 – V B1
Anne JULIEN	Instructeur ADS	V A1 – V B1
Florence ROMANE	Instructeur ADS	V A1 – V B1
Gilles CELLIER	Instructeur ADS	V A1 – V B1
Céline CHAUBRON	Instructeur ADS	V A1 – V B1
Céline BORDAS	Instructeur ADS	V A1 – V B1
Nathalie GESLIN	Instructeur ADS	V A1 – V B1
Jean TABONE	Instructeur ADS	V A1 – V B1

## ARTICLE 6

Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté n°2400/2016 du 1<sup>er</sup> septembre 2016. Il est complété par un arrêté de subdélégation de signature relatif à l'ordonnancement secondaire.

## ARTICLE 7

Le chef du secrétariat des affaires générales est chargé de l'exécution du présent arrêté de subdélégation qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Allier.

Fait à Yzeure, le 20 septembre 2016

Le directeur départemental des territoires

*Signé*

Sébastien FERRA

03\_DDT\_Direction Départementale des Territoires de  
l'Allier

03-2016-09-20-002

Arrêté n°2551/2016 du 20 septembre 2016 conférant  
subdélégation de signature du  
directeur départemental des territoires pour  
l'ordonnancement secondaire

## DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Extrait de l'arrêté n°2551/2016 du 20 septembre 2016 conférant subdélégation de signature du directeur départemental des territoires pour l'ordonnancement secondaire

### **ARTICLE 1**

Le directeur départemental des territoires donne subdélégation de signature à M. Fabrice PAYA, directeur départemental adjoint des territoires de l'Allier, et à Mme Florence DUFOUR, chef du secrétariat des affaires générales, à l'effet de signer toute pièce relative à l'exercice d'ordonnateur secondaire délégué selon l'ensemble des dispositions prévues à la section 2 de l'arrêté de délégation générale de signature susvisé et par l'arrêté de délégation relatif à l'ordonnancement des dépenses des BOP 113 et 181 susvisé.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Florence DUFOUR, subdélégation est donnée à M. Nicolas SALVATORI, adjoint au chef du secrétariat des affaires générales.

### **ARTICLE 2**

Subdélégation de signature est donnée aux chefs de service suivants, à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les propositions d'engagements comptables et les pièces justificatives qui les accompagnent ;
- les engagements juridiques matérialisés par des bons ou lettres de commande ;
- les constatations de service fait ;
- les pièces d'établissement des recettes de toute nature.

<b>Prénom NOM</b>	<b>Service</b>
Delphine PICARD	Chef du service économie agricole et développement rural
Lionel BENCHETRIT	Chef du service aménagement et urbanisme durables des territoires
Norbert COFFY	Chef du service logement et construction durable
Francis PRUVOT	Chef du service environnement
Jean-Claude CHAMPOMIER	Chef du service mission transversale observatoire des territoires

En cas d'absence ou d'empêchement des chefs de service mentionnés ci-dessus, subdélégation est donnée à leurs adjoints suivants.

<b>Prénom NOM</b>	<b>Service</b>
Virginie CHAMPOMIER	Adjointe au chef du service économie agricole et développement rural
Sandrine MASQUELET	Adjointe au chef du service aménagement et urbanisme durables des territoires
Dominique BOFFETY	Adjoint au chef du service logement et construction durable



Géraldine CHARLAT-SPONY	Adjointe au chef du service environnement
Martine METENIER	Adjointe au chef du service mission transversale observatoire des territoires

### **ARTICLE 3**

Subdélégation de signature est donnée à :

- M. Bernard MOULIN, chef du bureau transports et déplacements par intérim, à l'effet de signer dans le cadre de ses attributions et compétences, les constatations de service fait, les engagements juridiques matérialisés par les bons de commande dans la limite de 1 000 € par opération, jusqu'au 30 septembre 2016, puis à Mme Ophélie GUYARD, chef du bureau transports et déplacements à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016.

- Mme Dominique BARRAUD, chef du bureau de la logistique, à l'effet de signer dans le cadre de ses attributions et compétences, les engagements juridiques, les constatations de service fait, les demandes de paiement et propositions de recettes pour l'ensemble des programmes figurant dans la délégation de signature d'ordonnancement secondaire, à l'attention du centre de prestations comptables mutualisées de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.

### **ARTICLE 4**

Pour les marchés publics de l'État et les actes dévolus au représentant du pouvoir adjudicateur par le code des marchés publics selon les dispositions de la section 3 de l'arrêté de délégation générale de signature susvisé, subdélégation de signature est donnée, en cas d'absence ou d'empêchement du directeur départemental des territoires à M. Fabrice PAYA, directeur départemental adjoint des territoires de l'Allier, et à Mme Florence DUFOUR, chef du secrétariat des affaires générales.

### **ARTICLE 5**

La signature des agents habilités, en vertu des articles ci-dessus, sera accréditée auprès des comptables assignataires des opérations de recettes et dépenses.

### **ARTICLE 6**

Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté n°2401/2016 du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

### **ARTICLE 7**

Le chef du secrétariat des affaires générales est chargé de l'exécution du présent arrêté de subdélégation qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Allier.

Fait à Yzeure, le 20 septembre 2016

Le directeur départemental des territoires

*Signé*

Sébastien FERRA